

Edito : Place au peuple

Le Conseil d'État examine comment remanier le fameux prélèvement fiscal à 75 % pour satisfaire au diktat du Conseil constitutionnel, une des institutions les plus antidémocratiques de la Ve République. Et après? La justice fiscale va-t-elle progresser à grands pas si un taux inférieur voit le jour?

On se souvient que l'idée vint, subitement, au détour d'un plateau de télévision, en pleine campagne électorale, au candidat socialiste à la présidentielle. Peu de temps auparavant, celui du Front de gauche marquait des points sur ce terrain en développant toute une série d'arguments et de propositions. L'élection fut gagnée grâce aux quatre millions de voix qui s'étaient portées sur le nom de Jean-Luc Mélenchon, en avril dernier, au terme d'une vaste campagne populaire.

En cette semaine chahutée pour les sommets de l'État et du gouvernement, ne serait-il pas temps d'entendre, d'écouter, à tout le moins discuter les propositions qui viennent de ce côté, comme de forces syndicales, telle la CGT, qui ont également contribué à battre la droite décomplexée de Sarkozy et Parisot ?

Instaurer plusieurs tranches supplémentaires pour respecter le caractère progressif de l'impôt sur le revenu ; évaluer les niches fiscales – 65milliards d'euros! ; lutter efficacement contre l'évasion fiscale – 40 à 50milliards d'euros chaque année : le candidat Mélenchon avait fait sensation à Rouen, en 2012, lorsqu'il proposa de s'inspirer de l'exemple américain en la matière...

La voie de l'austérité, maquillée en «sérieux budgétaire», est une impasse. Face à la pression qui vient des forces de l'argent, coalisées au plan international, ne serait-il pas temps de faire «place au peuple» dans la politique à mener?

La France est la championne européenne des millionnaires, a-t-on appris

récemment. Le choix du «tout pour les actionnaires» ruine notre économie, nourrit le désastre social du chômage et de la pauvreté de masse.

Le candidat socialiste avait également promis d'engager de vastes réformes pour que le capital soit mis à contribution au même niveau que le travail pour les ressources du budget national.

Il n'est pas trop tard pour s'engager dans cette direction. Les groupes du CAC 40 parviennent à distribuer près de 40milliards d'euros de dividendes, alors qu'ils payent trois à quatre fois moins d'impôt sur les sociétés que les petites et moyennes entreprises.

Une politique de gauche devrait s'attaquer à cette réalité-là et obliger leurs bénéficiaires à en rabattre sur leurs privilèges, prétentions et diktats. Donner droit de regard aux élus, de la nation comme locaux, sur les subventions publiques, revenir sur les cadeaux qui nourrissent la spéculation, accorder des droits nouveaux aux salariés comme à leurs représentants, voilà qui contribuerait à ouvrir le chemin d'un vrai changement, profond et durable. On ne peut que constater que les 20milliards d'euros offerts sans contrepartie sociale, ni environnementale, au nom de la «compétitivité» aux mêmes, obligeant à accroître les coupes dans les dépenses publiques, ne vont pas dans ce sens.

Le président de la République a décidé de 20 mesures d'urgence en faveur du logement. Parmi celles-ci figure l'annonce de la baisse à 5% du taux de TVA sur les nouveaux logements sociaux: ce que réclamaient le mouvement HLM et de nombreux élus de gauche. Voilà un premier pas qui prouve que, lorsqu'on fait entendre sa voix, on peut obtenir des résultats. De l'ANI à la future réforme des retraites prévue en juillet, l'expérience est à méditer ■